

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue PACA Échecs



Compte rendu de l'AG de la Ligue PACA Échecs qui s'est tenue via la plateforme Zoom le 30 mars 2023.

Présents : Stéphane Escafre, Michel Bizat, Dominique Gaude, Jean Casella, Laïneur Chazeau, Bernard Pierrard, Denis Deleau, Eloi Relance, Henk Brongers, Jean-Michel Rapaire, Luc Corbin, Martine Bolla, Hervé Ribreau, Guy Gomez, Quentin Massardo, Jean-Marc Chauvet, Serge Morata

Le président de la FFE, Eloi Relange présent lors de cette AG a pris la parole en début de réunion pour rappeler que la Ligue PACA était une ligue super active, deuxième ligue de France en terme de licenciés, avec des clubs structurés. Le Président de la Fédération Française des Échecs a ensuite fait un point sur les infos fédérales avec les 3 projets très importants qui sont :

- Class'Échecs , l'enseignement en classes primaires par les professeurs des écoles, mis en place avec l'Éducation nationale, avec comme partenaires l'Échiquier de la Réussite et le Crédit Mutuel Enseignant; Class'Échecs a été déployé dans plus de deux mille écoles équipées de matériel (dix échiquiers complets, 1 échiquier mural et les règles du jeu) et des professeurs formés. Un programme de grande envergure auquel la Ligue PACA a participé à son développement sur la région en co-finançant avec la Fédération l'ensemble des écoles qui avaient fait une première demande - Plus d'une centaine d'écoles précise Stéphane Escafre - Un projet renforcé avec la création de passerelles vers les clubs afin que tous les enfants initiés puissent connecter avec le monde fédéré que ce soit par les CDJE ou par les clubs.
- Le Plan de performance pour le haut niveau des jeunes, un groupe de 70 jeunes qui seront sélectionnés après le championnat de France d'Agen et qui seront formés toute l'année par un pool d'une dizaine d'entraîneurs dont fait parti Romuald de Labaca. Le programme devrait durer au moins deux années et accompagnerait les jeunes de 8 à 20 ans sur toutes les compétitions internationales qui auront lieu dans ce laps de temps. On attend de chacune des ligues un référent haut niveau qui ait en charge de participer à la détection, parce que l'idée de ce groupe de 70 ce n'est pas que les 70 deviennent champions du monde mais c'est de donner une étape accessible pour tous les meilleurs jeunes de vos clubs. Ce projet ne se contente pas de viser l'élite et viser les médailles mais donner aussi à ces joueurs intermédiaires forts en clubs une perspective d'avenir.
- Des projets avec la commission santé , social, handicap. Des possibilités et des options seront donnés aux clubs désirant s'engager sur certains de ces programmes. Il y a notamment les Instituts médicaux éducatifs pour les enfants autistes.
 - L'Assemblée Générale qui se déroulera à Agen où nous souhaitons proposer une restructuration des licences avec l'apparition de la licence C pour les scolaires. La licence B jeunes va être utilisée dans deux cadres : pour les enfants initiés mais qui ne font pas de compétition avec les clubs, mais aussi par les enfants qui feront les compétitions (les phases départementales, les semi-rapides, etc). On a estimé que ce tarif de 3 € devait être revalorisé car il y a nécessité de deux salariés supplémentaires dont un qui sera dédié au déploiement des programmes dans les territoires et on a donc ainsi décidé de passer la licence B de 3€ à 10 € et ainsi monter la part fédérale de 1,50€ à 6,50€. Mais cette revalorisation s'accompagnera de la création d'une licence C qui correspondra à une pratique initiation scolaire et qui elle restera au prix de 3€.

Stéphane Escafre :Eloi Relange peux-tu préciser le prix des licences ligue ?

Eloi Relange: les choses seront laissées en l'état parce qu'il n'y a pas de consensus avec les présidents de ligue, d'un côté les défenseurs d'une sorte de tarif unique national et de l'autre des défenseurs de gestion de projets de développement différents. Depuis le début de notre mandature nous militons pour laisser les décisions au plus proche de l'action et donc on a décidé de ne pas proposer de modification en ce sens. Ainsi la ligue PACA restera maîtresse de votre politique de développement et donc de votre stratégie de tarification de la part ligue des licences.

Denis Deleau: Au sujet du projet Class'Échecs on a commencé à militer pour accompagner les écoles mais les ligues pourraient également avoir cette possibilité. Est-ce prévu ?

Eloi Relange: On peut actuellement créer un compte sur Class'Échecs Connect, s'identifier comme une ligue et donc accéder aux informations des différents Comités départementaux.

Denis Deleau: L'augmentation de la licence B pour les jeunes impliquera-t-elle aussi une augmentation de la licence B pour les adultes ?

Eloi Relange: Ce sera un tarif unique aux alentours de 10€ que ce soit pour les jeunes ou pour les adultes. La licence A adulte quant à elle ne changera pas, mais la licence A jeune augmentera de 5€. C'est un projet qui sera présenté en AG et on espère vraiment que ça passera car très honnêtement ça consolidera et pérennisera le siège fédéral pour longtemps car si un jour on est pas à la hauteur des attentes de nos partenaires ces projets peuvent décevoir les clubs, les partenaires et on ne pourra les mener de façon durable que par l'embauche de deux personnes qui gèreront les projets de développement.

Stéphane Escafre: Beaucoup de projets sont portés aujourd'hui par des bénévoles et si ils s'arrêtent du jour au lendemain les projets risquent de tomber à l'eau.

Stéphane Escafre : S'adressant à Hervé Ribreau l'invite s'il le désire reprendre la parole sur le projet haut niveau. Le Président de la Ligue PACA rappelle que l'on a en PACA un champion du monde et que l'on a quelques clubs très actifs au niveau de la formation des jeunes, et qu'il faudra penser à ce référent Ligue pour ce pôle jeunes haut niveau, mais a-t-on le droit d'employer ce terme demande Stéphane à Eloi Relange.

Eloi Relange : Pour le moment on a pas le droit d'employer ce terme. En réalité le ministère des sports ne nous reconnaît pas encore les caractéristiques de discipline Haut Niveau. Ça vient après le Délégation, sur la présentation d'un projet de performance fédérale. Projet qui est fait et qui est prêt, mais après c'est le temps de l'administration, le temps de l'instruction, le temps de l'arrêté ministériel. On m'a garanti en off que pour 2024 ce serait bon, avec une petite chance pour 2023, mais ce n'est pas sûr donc en attendant, ni les ligues, ni les comités ni les clubs ne peuvent avoir de subventions dédiées au sport de haut niveau.

Marie-Paule Bartolo: Sur le Vaucluse, le Conseil Départemental a prévu des subventions et en fonction du niveau des équipes, il considère que c'est une subvention pour haut niveau.

Eloi Relange: On peut considérer que ce n'est pas connecté à la notion très encadrée, très réglementée de discipline de haut niveau par le ministère des sports; c'est à une échelle différente. Et à ce moment là pas de problème, il est tout à fait légitime que les grandes associations sportives des départements bénéficient de subventions pour la performance.

Martine Bolla : Est-il possible au niveau de Parcours Sup de préciser cette dénomination ? par exemple pour nos meilleurs éléments qui voudraient être valorisés dans Parcours Sup.

Eloi Relange: C'est un dossier que je ne connais pas. Martine tu es dans la commission scolaire et donc il faudrait que l'on y travaille ensemble avec les experts de la commission.

Retour à l'ordre du jour

Approbation du PV

Dominique Gaude : Je pense qu'au point 3 il y a une erreur, c'est la réversion aux comités départementaux plutôt qu'aux clubs.

Martine Bolla : *il n'y avait pas lors de l'AG 2022 à Aubagne de rapport féminin et de rapport jeunes. Ces rapports "fantômes" ont pourtant été mis au vote. J'ai voté contre **en demandant que soit indiquée la raison de ce vote contre : on met au vote des rapports qui n'existent***

pas !

*Le rapport communication n'avait pas été transmis, je me suis abstenue pour cette raison **en demandant que soit indiquée la raison de ce vote**. Sur le rapport scolaire non transmis également et terminé sur place, vote contre même indication.*

Stéfane Escafre : ce sera fait !

Vote sur le P.V de la dernière AG : le P.V est approuvé à l'unanimité.

Présentation du Rapport moral

Stéphane Escafre : on a une ligue très particulière parce que chaque département est très différent, entre les Bouches-du-Rhône et les Hautes Alpes aussi on s'appuie beaucoup sur les comités départementaux, heureusement de plus en plus actifs; je salue au passage Dominique Gaude, nouvelle présidente de son comité départemental. On reverse énormément d'argent aux comités départementaux, donc la plupart des activités leur sont déléguées. On a aussi des projets tels que Class'Échecs que la Ligue prend en charge, et on va également aider sur le « haut niveau » pour des tournois de Maîtres ou Grand-Maîtres; on aide aussi les jeunes qui participent aux championnats d'Europe ou championnats du monde, et la gestion de terrain se fait plutôt avec les Comités départementaux et c'est pour cela que l'on reverse une part importante des parts licences. J'ai également indiqué dans mon rapport moral que le bilan financier était positif, c'est une bonne chose de voir que l'on a mis de l'argent de côté mais c'est aussi un signe négatif dans le sens où ça montre que l'on pourrait faire d'avantage. J'aimerais que l'année prochaine on perde de l'argent ! Parce qu'on a quinze mois de réserve ! Et je préférerais que cet argent serve pour les clubs ou les comités, alors n'hésitez pas à être un peu ambitieux dans vos projets.

Vote sur le rapport moral : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier :

David Savelli n'étant pas disponible pour la réunion, le rapport est présenté par Stéphane Escafre.

Stéphane escafre : Comme vous pouvez le voir à l'écran - le rapport est présenté en partage d'écran - l'essentiel de nos dépenses, un peu plus de 20 000€, vont vers les Comités Départementaux; les compétitions aidées à hauteur de 15 000€, ce qui inclut le championnat de France Jeunes qui est un gros poste de dépense; Les formations également avec les formations d'animateurs, initiateurs et arbitres; l'exercice est excédentaire de 1400€; 65% des produits sont issus des subventions obtenues auprès de l'ANS, le reste provenant des licences. Il reste un peu plus de 60 000€ sur le compte, ce qui correspond à peu près à quinze mois de budget. Lors de rencontre avec des personnes de la Direction des Sports à la Région elles m'ont dit ne pas être très optimistes sur les aides apportées aux associations sportives.

Eloi Relange : Je confirme cette information.

Laigneur Chazeau : Je précise que la ligue a déposé 2 jours auparavant une demande pour le FDVA, et que le projet était basé sur l'aide aux comités.

Martine Bolla: Je vois Rapide féminin Ligue PACA 900€, mais Michel Bizat dans son rapport écrit qu'il a été doté de 1000€. Les prix ont-ils été réduits parce qu'il n'y avait pas assez de monde ?

Michel Bizat : Il s'agit seulement de valeurs arrondies.

Martine Bolla: Et pour ce trophée je regrette que la gratuité qui était faite aux filles au niveau de la ligue ait été supprimée, ce n'est pas ce que ça rapporte quand on voit les produits financiers, 750,80€, je pense qu'il y a les droits d'inscriptions là dedans, et je pense que cela serait une

bonne chose envers les filles de laisser ce qui avait été fait avant, c'est à dire de faire la gratuité en compétition.

Michel Bizat: ça me fait penser à la vision archaïque de la gratuité pour les filles en boîte de nuit !

Marie Paule Bartolo : *il y a d'autres compétitions Ligue gratuites pour les jeunes (qualifs) et les hommes (masters) sans que cela pose un problème pourquoi pas pour les féminines ?*

Martine Bolla : d'autre part il est inscrit joueuses 300€ compétition trophée Roza Lallemand, donc je pense que c'est pour la personne qui est allée au championnat de France féminin de parties rapides, ce que je conçois, mais joueuses je me permet de demander.

Stéphane Escafre: honnêtement je ne sais pas. Je n'ai pas le détail, mais c'est possible que ce soit des aides pour le championnat d'Europe ou championnat du monde. Ça correspond à ce qui a déjà été donné dans ce cadre là.

Martine Bolla: ça paraît peu. Que signifie AEPA ?

Dominique Gaude : c'est un acronyme pour Association Échiquéenne Pour les Aveugles .

Vote sur le Compte de résultat : le rapport est approuvé à l'unanimité

Présentation du Budget Prévisionnel

Stéphane Escafre: On a reporté en gros les mêmes chiffres.

Martine Bolla: Je m'étonne de voir pour l'ANS 12 000€ alors que la Ligue pour 2023, sur ce budget a obtenu 18 000€.

Laïneur Chazeau: C'est vrai qu'il y a une partie des subventions pour le sport-santé qui a été décalée, et pour l'instant 12 000€ parce qu'on attend les directives de la Fédération qui nous a conseillé de rester plutôt modeste en terme de subvention.

Martine Bolla: Si les 12 000€ c'est ce que vous comptez demander pour 2024 pourquoi pas, mais alors dans l'ancien budget il fallait mettre 18 000€ c'est ce que vous avez eu !

Stéphane Escafre: Ce budget est juste une présentation dans laquelle on est resté modeste.

Eloi Relange: Je peux faire un point national sur l'ANS 2023 pour 2024, celle qui est en train d'arriver et pour cette année, il y aura plus et moins en même temps. L'an passé on avait eu 356 000€ d'enveloppe de base plus 105 000€ d'un résidu du passeport qui avait été réaffecté sur cette subvention ANS, donc il y a eu 450 000€ qui ont été distribués aux clubs, ligues et comités qui avaient des projets sur l'appel à projets, et cette année on va passer à 422 000€ d'enveloppe de base, mais il n'y aura pas de compensation. Donc notre enveloppe de base ANS augmente significativement due aux licences et à la délégation, mais in fine il y aura moins cette année car il n'y a plus de résidu passe-sport qui n'ont pas été dépensés par les associations. La note de cadrage est en retard mais c'est de la faute de l'ANS. Donc vous pouvez préparer vos projets avec comme axes principaux : la féminisation et le scolaire. Tous les projets connectés avec Class'Échecs seront bien vus, mais tout cela sera dans la note de cadrage qui sortira dès la semaine prochaine et sera très probablement sur le site fédéral et sera envoyée à tous les clubs.

Présentation des travaux des commissions

1- Commission communication

Laïneur Chazeau : Il y aura une modernisation du site pour 2023-2024. Pour 2022 on s'est vraiment impliqué sur les réseaux sociaux et les résultats sont au rendez-vous sur Facebook et Instagram ; on est quasiment entre la première et la deuxième place nationale. Un grand merci à tous ceux qui nous lisent au travers de la lettre d'information qui marche très bien. On s'était engagé à faire deux magazines de 60 à 70 pages par an et on a obtenu beaucoup d'interviews. Cette année on a rajouté une lettre de rentrée , comme celle éditée au niveau fédéral, et nous l'avons déclinée au niveau de la ligue. Les pages du site de la ligue les plus regardées sont le calendrier, les actualités et les commissions. Nous avons aussi rajouté la retransmission des tournois, le Master PACA, le Championnat de ligue jeunes. Enfin on a acheté dix échiquiers pour la retransmission.

Martine Bolla: J'ai juste un petit regret, quand les dates changent pour les compétitions. On a énormément de mal, par exemple pour le féminin, la nationale 2 féminines, etc.

Laïneur Chazeau: C'est vrai que souvent on a des décalages de dates mais la ligue ne veut pas préempter les dates des clubs qui organisent des compétitions.

Stéphane Escafre : Le problème c'est que sur ce sujet la commission technique n'a pas été informée à temps

Martine Bolla : À la limite lorsque la compétition ne se fait pas à cette date là il faut mettre date changée ou en attente, plutôt que de laisser une date qui n'a pas eu lieu.

Laïneur Chazeau: Il y aura également une demande d'équipement et de subvention pour les échiquiers pour joueurs mal-voyant. Chaque comité a droit à une dotation par an (des pendules, des jeux, des échiquiers géants, du matériel de retransmission, etc)

Vote sur le compte-rendu de la commission communication: le rapport est approuvé à l'unanimité.

2- Commission technique

Dominique Gaudé: On travaille essentiellement sur la nationale 4 et la régionale 1. Il y a eu des changements au niveau des directeurs de groupe, alors je renouvelle mes remerciements à Bernard Pierrard, François Reynaud et Jean-Marc Chauvet. Il y a désormais de nouveaux directeurs de groupes. On avait préparé un sondage pour savoir s'il fallait modifier la cadence et la taille des équipes, mais avec l'activité au mois de septembre pour compléter les groupes le sondage est passé à la trappe. L'un des rôles de la commission est d'établir le calendrier des compétitions pour la ligue et lors d'un échange avec Michel Bizat j'ai obtenu des nouvelles dates pour les compétitions féminines de la prochaines saison, mais je n'ai pas encore eu de réponse pour les dates du championnat jeunes.

Stéphane Escafre : Pour les qualifications jeunes il y a des dates imposées par la Fédération, et jusqu'ici on avait une petite tolérance, et on demandait une dérogation pour que certaines compétitions se fassent deux ou trois semaines avant.

Dominique Gaudé : Ce qui se passe c'est que le 06 et le 83 font leurs qualifications en janvier, alors que les autres départements les font avant le 31 décembre, et donc pour ceux qui respectent les dates fédérales avant le 31 décembre ils sont en attente des résultats du 06 et du 83 pour savoir s'il y a des repêchages ou pas.

Hervé Ribreau: Pour le championnat PACA, traditionnellement c'est les 4 derniers jours de la deuxième semaine de vacances de février et apparemment d'après notre zone se sera du 6 au 10 mars. Ou à moins qu'on le fasse la première semaine, mais de toute façon c'est pendant les vacances de février. Ensuite en ce qui concerne les Alpes Maritimes, nous allons faire un championnat début décembre, donc de notre côté on se mettra en conformité.

Henk Brongers: Dans le règlement national il est marqué 4 semaines avant le championnat de la Ligue, donc ça laisse une marge pour organiser une partie de la phase départementale au mois de janvier. Après je ne comprends pas pourquoi le ligue veut interdire cette possibilité aux départements qui ont besoin de plus de liberté pour organiser leur tournoi !

Martine Bolla: pour nous ça toujours été mieux de l'organiser en janvier surtout pour les plus petits pour qu'ils aient un peu plus d'expérience, et puis surtout cette année ça nous a permis de faire des championnats avec le 06 avec un règlement à jour à ce moment là alors que lorsque le 13, le 84 ont fait leur championnat il n'y avait pas encore de règlement.

Henk Brongers: concernant l'argument de repêchage je crois que tous les enfants qui ont participé sur le 06 et le 83 ont réagi plus vite pour indiquer qu'ils participeraient au championnat de la ligue, donc nous n'avons pas retardé le repêchage, la faute est à ceux qui ont tardivement confirmé leurs participations. On peut donc trouver une date limite une ou deux semaines après les derniers championnats départementaux.

Marie-Paule Bartolo: Je comprends la difficulté que relate Henk. En décembre souvent les salles pour pouvoir accueillir un grand nombre de participants sont réservés pour les lotos, les arbres de Noël, etc. Alors si on peut le faire avant c'est bien, mais sinon il faut accorder une marge de tolérance. Bernard Pierrard a annoncé que le championnat jeunes du Vaucluse se déroulerait le 10 décembre.

Laïneur Chazeau: Pour les Bouches-du-Rhône nous le réalisons en deux temps, mais on respecte le calendrier fédéral.

Stéphane Escafre: Je comprends que pour les plus jeunes on veuille l'organiser le plus tard possible, mais pour les grands je ne vois pas de soucis à l'organiser dans les dates prévues par le règlement. Ce qui m'embête un peu avec le Var c'est que chaque année vous êtes obligés de demander des dérogations.

Henk Brongers: cette année c'était exceptionnel parce que normalement on organise notre championnat de la ligue la deuxième semaine des vacances, et nous avons avancé cette année parce qu'il y avait le tournoi de Cannes. Le règlement et le calendrier fédéral ne parlent pas du 31 décembre mais de 4 semaines à 1 mois avant la date.

Dominique Gaudé: Si on regarde le calendrier fédéral en janvier, tous les weekends sont pris par des compétitions interclubs adultes et jeunes, donc si on respecte ce calendrier cela nous ramène au 31 décembre.

Henk Brongers: Non, parce que toutes les dates pour les nationales jeunes ne sont pas utilisées parce que les jeunes sont souvent regroupés, et des 7 dates inscrites au calendrier fédéral seules 4 sont utilisées.

Hervé Ribreau: Il faudra penser à regarder pour l'année prochaine les dates de l'Open de Cannes.

Dominique Gaudé: C'est avant le 24 février.

Hervé Ribreau: Ce sera du 7 au 10 mars. Pour revenir sur les dates limites des championnats départementaux cela va dépendre de la formule choisie pour le mode de qualification. L'organisateur des Grands Prix de France PACA voudra peut-être savoir plus d'un mois à l'avance le nombre de qualifiés.

Dominique Gaudé: Pour continuer sur le calendrier, j'ai eu une demande de Marseille Echecs qui souhaite participer aux interclubs le dimanche. Dans la ZID Provence, par dérogation les interclubs nationale 4 et régionale 1 ont lieu le samedi alors qu'au niveau national c'est le dimanche. Ça peut poser des problèmes pour équilibrer les groupes à la frontière entre le 13 et le 83. Si des équipes du 13 veulent participer avec des équipes du 83, il faut qu'elles acceptent de jouer le dimanche.

Martine Bolla: Ou que celles du dimanche acceptent de jouer le samedi.

Stephane Escafre: C'est vrai qu'historiquement, dans les Bouches-du-Rhône, les équipes avaient l'habitude de jouer le samedi.

Bernard Pierrard: On a déjà fait il y a une quinzaine d'année deux sondages dans l'ex ZID Provence sur le sujet et une grosse majorité désiraient jouer le samedi, et ça n'a pas du beaucoup changer. C'est vrai qu'on est la seule ligue à jouer le samedi.

Quentin Massardo: On en a parlé récemment en CDJE et beaucoup souhaitent jouer le dimanche parce que les clubs aimeraient ouvrir le samedi, alors on dit que l'on a des difficultés pour trouver des dates mais si on se calque sur le calendrier fédéral cela libère des dates automatiquement.

Stéphane Escafre: C'était le même problème avec Marseille Echecs qui voulait libérer les samedis pour faire des entrainements au club. Il faut que la commission technique travaille sur ce sujet; faut-il faire un énième sondage ?

Vote sur le compte-rendu de la commission technique: le rapport est approuvé à l'unanimité.

3. Commission scolaire

Quentin Massardo: C'est la deuxième année où j'ai dû aussi m'occuper de l'Académie de Nice, alors j'ai vu avec Henk Brongers et ont va essayer de construire un poste qui va leur donner un peu plus de flexibilité parce que j'avoue que j'ai beaucoup de mal à communiquer avec le 06 et le 83 et même si je comprends qu'il y a une routine et une façon de faire qui s'est installer et qu'il faut laisser parce que ça fonctionne plutôt bien, même mieux que dans le 13, mais il me faut un correspondant avec qui dialoguer en cas de problème. Le 22 il y a eu les phases académiques pour Aix et Nice et pour Marseille. C'est l'école de Cassis qui a remporté Aix-Marseille et pour Nice c'est l'école d'Hyère. À noter une augmentation de participation. Les dépenses au niveau de l'arbitrage, du goûter et des récompenses ont été augmentées et il faudrait voir aussi les aides apportées aux écoles championnes et qu'il soit écrit que l'on participe à hauteur de l'aide qu'apporte le département dans un maximum de 400€ par établissement.

Stéphane Escafre: C'est une excellente idée. Jusqu'ici on traitait les aides au cas par cas et il faut que ce soit formalisé de façon concrète. 400€ c'est ce que l'on a donné habituellement comme aide pour les équipes qui se déplaçaient. Donc on part dans l'idée que les écoles qui vont au championnat de France reçoivent une aide avec un plafond de 400€ égal aux aides des comités départementaux.

Vote sur l'aide plafonnée à 400€ : l'aide a été approuvée à l'unanimité.

Martine Bolla: Je veux juste faire remarquer que je regrette que l'UNSS, avec laquelle la Fédération a signé une convention, soit le parent pauvre; je sais que Quentin avait souhaité que les championnats UNSS se déroulent autrement. L'UNSS est quand même une fédération qui a énormément de licenciés, et même si ils font les compétitions « comme ils le souhaitent », la ligue lorsque c'est un championnat académique ou le comité départemental lorsque c'est un championnat départemental doivent être le relais de la Fédération, mais là on voit vraiment que c'est le parent pauvre. Il y a 2 lignes la-dessus, le collège Gustave Roux a participé c'est vrai mais il y avait aussi un collège de l'académie d'Aix-Marseille mais on en parle même pas. Nous sommes le seul sport qui ayons un championnat scolaire hors UNSS, c'est une particularité et il est bien évident qu'il faut le garder. Le challenge E-échecs c'est une chose et beaucoup d'établissement de notre ligue y a participé, mais le championnat UNSS est un championnat en présentiel

Martine Bolla: juste une remarque, pourquoi rattacher les compétitions à un club plutôt qu'à une ville ? Normalement c'est une compétition scolaire, alors je sais bien qu'il y ait à l'école Guynemers beaucoup d'enfants de la Tour Hyeroise, mais c'est surtout une école de la ville d'Hyères. Je regrette que chaque fois il soit inscrit le nom d'un club.

Vote sur le compte-rendu de la commission scolaire: 2 abstentions.

4. Commission enseignement supérieur

Stéphane Escafre: Anémone Kuzack, très active sur le campus avec quizz et championnats, a envoyé le rapport qui concerne essentiellement l'académie de Nice. Sur les budgets elle est autonome mais en tant que présidente d'une commission de la ligue elle n'est pas totalement indépendante de la ligue.

Vote sur le compte-rendu de la commission enseignement supérieur : le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Commission arbitrage

Denis Regaud : Concernant les actions réalisées il y a les formations standards telles qu'organisations des examens, formations des arbitres, et les propositions d'arbitres pour chaque compétition, ce qui permet à chacun d'évoluer et de monter son niveau quand il le souhaite. Pour la communication on toujours les formulaires en ligne qui permettent de s'inscrire aux stages d'arbitrage et aux examens, faire acte de candidature pour centre d'examen et participer à des arbitrages de compétitions ligue. Diffusion par les réseaux sociaux. Mise à jour des règlements sur le site de la ligue et en tant que DRH je fais preuve d'un rôle actif pour donner du conseil auprès des arbitres. De nombreuses personnes sont passées au titre d'AFC, ce nombre a augmenté significativement, on est intervenus plusieurs fois sur des arbitrages élites; on a participé aux différents championnats de France, ce qui montre une bonne qualité d'arbitrage parmi les arbitres qui sont au sommet de la pyramide; on a un peu plus de mal à trouver des arbitres de niveau intermédiaires dès que l'on organise des compétitions Opens, c'est ceux qui sont le plus difficile à mobiliser. Nous sommes 2 formateurs dans la ligue, Christo et moi-

même, et nous allons être bientôt rejoint par Chantal ce qui nous permet de proposer de nombreux stages.

Stéphane Escafre: Denis ne l'a pas rappelé dans son compte rendu, mais il sera l'arbitre en chef de prochain championnat de France Jeunes, et c'est une grande fierté pour notre ligue.

Martine Bolla: Un stage d'arbitre est-il prévu dans le 06 ?

Denis Regaud: Je n'ai pour l'instant pas eu de demande, et si il en faut ça ne pose pas de problèmes particuliers. C'est vrai que le 06 manque d'arbitres.

Vote sur le compte-rendu de la commission arbitrage : le rapport est approuvé à l'unanimité.

6. Commission féminine

Michel Bizat: Toute la première partie du rapport établit un état de la situation des échecs au féminin. J'ai fait la proportion du nombre de licenciées A et je suis arrivé à des chiffres extraordinaires! Et si on prends les licenciées de seconde, première et terminale on se retrouve sur la région PACA avec 31 licenciées sur 85 000, donc ce ratio me fait dire que ce n'est peut-être pas en rendant les compétitions gratuites pour les filles que l'on va faire évoluer les choses. Lorsque on a eu les élections à la ligue j'avais présenté une étude rédigé par une junior school de l'école de commerce de Marseille qui était une analyse pour comprendre pourquoi dans un centre culturel il y a 30 petites filles qui font de la danse classique et dans un cours d'échecs il y a 15 garçons et 1 fille ? J'avais émis, pour le haut niveau, une proposition que deux équipes la ligue participent à une compétition organisée par l'ECU.

Jean-Michel Rapaire: C'est une compétition -à laquelle le club de Monaco va participer- du 23 au 31 juillet, en Roumanie, avec deux catégories, les moins de 18 ans et les moins de 12 ans en catégorie féminines (2 joueuses) et catégorie mixte (4 + 1). En pension complète par personne l'hébergement est à 33 €, donc 850€ par joueuses avec le vol, et dans les 1000€ pour un accompagnateur, entraîneur ou autre. L'inscription par équipe est de 100€ en mixte et 50€ pour les féminines. L'idée que l'on a eu avec Michel Bizat était de constituer deux équipes chez les féminines en moins de 12 et moins de 18 ans; l'avantage de cette compétition c'est que ça doit être soit la Fédération, soit un club, soit une ligue et si on avait des féminines dans les premières places de les récompenser.

Michel Bizat: La deuxième partie s'adresse à toutes les joueuses qui participent dans notre communauté à toutes les compétitions qui peuvent exister et en particulier le Trophée Roza Lallemand, championnat de France féminin de parties rapides, avec un budget et une dotation permettant de donner des prix. Cette année il y a eu un problème de date; l'an passé cette compétition s'est déroulée à Hyères, donc j'avais prévu de l'organiser plutôt en Provence, mais je m'aperçois que c'est sur la même date que le Tournoi de Salon de Provence. Alors je pense qu'il faut revenir aux ZID en rapport à l'étendu de notre ligue. Il faut trouver des dates, c'est extrêmement compliqué, donc finalement j'ai résolu de l'organiser sur le week-end de Pâques, à Fréjus pour la ZID Côte d'Azur, j'espère que le record de 50 participantes de l'an passé soit battu. Pour Marseille se sera dimanche, organisé par Marseille Passion. En tant que président de club depuis longtemps, je sais que l'on est un petit peu surchargé et si en plus on a d'autres activités et on est tous persuadé qu'il faut développer les échecs au féminin, mais il faut essayer d'avoir une autre organisation en particulier plus en relation avec le terrain, d'où l'idée de créer un correspondant féminin auprès de chaque club.

Stéphane Escafre: J'aimerais que l'on revienne sur la proposition de compétition de l'European Chess Union (ECU); c'est vrai qu'elle serait très chère si on faisait l'équipe mixte, mais en revanche chez les féminines ça reste un tarif raisonnable, un peu moins de 6 000€ si on a deux accompagnateurs, on a le budget pour le faire, ce serait une belle récompense pour nos championnes

Stéphane Escafre: Y aurait-il des oppositions dans le fait d'envoyer une ou deux équipes ? A priori vous y seriez favorable.

Martine Bolla: La décision d'envoyer des féminines en Roumanie se fera quand ? Parce qu'il se trouve que les dates correspondent au tournoi de Cannes.

Jean-Michel Rapaire: L'idée serait d'attendre de voir si on a une championne de France en PACA, voire deuxième ou troisième, dans les moins de 12 ans, pour avoir une équipe très compétitive.

Stéphane Escafre: On validera le choix ou pas lors d'une réunion de Bureau.

Marie-Paule Bartolo: Lorsqu'on parle de correspondantes, ça existait déjà. La FFE avait le projet du label Club féminin. Mais le problème réside dans les passages d'informations, l'an passé je n'ai eu aucune information et cette année j'ai découvert en consultant tous les rapports et en allant à leur recherche sur le site de la ligue que le Roza Lallemand serait le dimanche de Pâques: je n'ai reçu que 5 jours avant l'organisation de la N2 féminine du 12 du même mois, pour monter des équipes ça fait un peu léger; pour la coupe de la parité je n'ai reçu l'information que 3 jours avant, il y a un problème ! Ensuite, sur les prix dans les compétitions, suite aux différents problèmes avec la FFE et le secteur féminin, il y a des organisateurs de tournoi qui ont carrément supprimé les prix féminins; et Michel Bizat dans son rapport prend un exemple à partir de joueuses minimales, or on sait qu'à partir d'un certain âge il n'y a plus le même quota et le même pourcentage de féminines dans un club.

Michel Bizat: Je dirais que quand tu fais référence à ton action pour le développement des échecs au féminin, si j'en juge par les chiffres je n'ai pas l'impression que c'était une réussite extraordinaire. Pour les dates, je l'ai déjà signalé, j'ai essayé d'adapter pour que cela soit le plus efficace, or les dates fixées par le calendrier de la ligue ne me paraissent pas les plus efficaces. J'ai donc entrepris de trouver de nouvelles dates, mais là d'un seul coup je me trouve confronté à des difficultés de communications absolument incroyables. Il y a des clubs qui ne savent pas élaborer une affiche, l'envoyer ! Il y a des habitudes, des cultures entre départements qui sont différentes, c'est à dire lorsque la structure départementale donne l'organisation à un club, celui s'en occupe de A à Z, et je me suis aperçu que pour les Bouches-du-Rhône par exemple ce n'était pas pareil. J'ai dans un club un organisateur dans un club qui me dit « déjà j'organise ta compétition, et si en plus je dois faire l'affiche... ». Par rapport aux minimales la moyenne c'est 19% et c'est très peu.

Eloi Relange: Vous avez déjà fait les bons constats, c'est très difficile de retenir les jeunes filles dans le club lorsqu'il n'y a pas d'encadrement féminin. Dès lors que des jeunes filles trouvent d'autres jeunes filles, se constitue un bloc et alors là le développement va partir. Pour certains grands clubs, structurés, avec des noyaux de joueuses se composent la dynamique est partie, parce qu'à la base, venant des plus jeunes on est quasiment à 50/50 sur les premiers arrivants, mais après on les perd. Je viens de vérifier et en PACA il y a 25% de joueuses alors que la moyenne nationale est de 20%. Je pense que vous avez beaucoup de club jeune et c'est peut-être favorable.

Marie-Paule Bartolo: Pourquoi on ne remet pas en place le label club féminin qui obligerait certains clubs à inscrire des équipes féminines ? On a dit que le label club féminin ne sert à rien, sauf que lorsqu'on remplit des dossiers de demande de

subvention, notamment l'ANS, c'est quand même sur la mixité et les féminines que l'on privilégie les accords de subvention; ce label club obligeait à avoir une marraine, un accueil spécifique, des locaux décents.

Eloi Relange: Je suis entièrement d'accord et une fois de plus comme à la fédération je vais encore pleurer que l'on manque de ressources, que l'on a beaucoup de projets, beaucoup d'envies, mais qu'on doit mettre des priorités et il se trouve que pour les labels, qui est un sujet éminemment important puisque générateur de subvention, le groupe de travail piloté par Didier Pascal a fait ressortir qu'il s'agit d'un sujet complexe en raison de la taille des clubs extrêmement différente, en raison de cahier des charges peu clairs qui fait que le dossier passe en bas de la pile. Alors on vient de voter lors de la dernière séance du comité directeur le principe de doter, les clubs avec un accueil réservé aux joueuses de qualités spécifiques, de moyens financier important et qui seront connectés au futur label féminin.

Jean-Michel Rapaire: Pour revenir sur le sujet des dates de la N2 féminines on était dans le même cas, informé le mardi pour jouer le dimanche était complètement impossible, et c'est quand même très regrettable que sur toute la ligue PACA il n'y ait eu que deux équipes en N2 féminines !

Dominique Gaude: Au niveau du calendrier on a des dates mais ce qui est important c'est aussi de connaître les lieux par exemple pour Gap on peut monter une équipe pour la coupe de la parité mais si on ne sais que deux jours avant qu'il faut aller à Marseille c'est trop court ! Il est important qu'à partir de ces dates un appel d'offres soit effectué pour trouver les clubs organisateurs.

Martine BOLLA demande que soit indiqué au rapport que lors de l'AG 2022 à Aubagne les rapport féminin et rapport jeunes non pas été présentés, mais que ces rapports "fantômes" ont pourtant été mis au vote.

Martine BOLLA a voté contre en demandant que soit indiquée la raison de ce vote contre : « on met au vote des rapports qui n'existent pas ! »

Le rapport communication n'avait pas été transmis non plus, je me suis abstenue pour cette raison. Sur le rapport scolaire non transmis également et terminé sur place, vote contre même indication.

Vote sur le compte-rendu de la commission féminine : 1 contre, 3 abstentions

7. Commission vétérans et seniors plus

Serge Morata: Dans la commission on essaie de répondre à l'objectif initial lors de la mise en place de la commission, c'est à dire une représentation territoriale, mais on arrive pas à l'obtenir de représentant du 06. Dans le rapport figure également le calendrier que nous avons établi pour 2022, la dernière datant du 13 décembre. Pour 2023 nous n'en avons pas encore eu. La première édition du tournoi vétérans et seniors plus dans les Alpes au Village Vacances Lou Riouclar s'est très bien déroulée. Les participants, une grosse vingtaine, ont tous été satisfait des conditions d'hébergement, de la restauration et des activités de groupe; les conditions du tournoi étaient excellente avec salle dédiée, salle d'analyse. On aurait bien sûr aimé plus de participants. La communication au travers

des présidents et correspondants des clubs. Là je prends ma casquette de secrétaire de la Ligue, mais quand on envoie des communications, e-mails, il faut absolument qu'ils fassent la transmission à leurs adhérents, on a pas leurs coordonnées.

Dominique Gaudé: Pour la communication il faudra trouver un arbitre parce que cette année j'ai l'intention de jouer et il est très important que le tournoi soit homologué parce que ça participe à la communication.

Serge Morata: C'est l'étape suivante qui va démarrer la semaine prochaine avec l'appel à candidature pour l'arbitrage.

Serge Morata: À noter également la participation d'un membre de la commission - Henk Brongers- au championnat du monde des vétérans qui s'est déroulé à Assise, en Italie. L'idée de monter une équipe pour y participer avait été émise mais malheureusement cela ne s'est pas fait. Pour l'année en cours le lieu d'accueil de ce championnat n'est pas encore défini, avec toutefois la candidature de l'Argentine, ce qui sera un frein pour l'envoi d'une équipe !

Henk Brongers: Une procédure d'offre est encore en cours. Mais peut-être que je participe au championnat d'Europe vétérans en Italie au mois de mai.

Serge Morata: Pour le tournoi de la ligue de cette année 2023 on a changé quelque peu la formule puisqu'on passe d'une cadence rapide à une cadence lente avec 50mn plus 10s par coup ce qui rallonge le séjours d'une journée.

Marie-Paule Bartolo: Il avait été question d'alterner les lieux du séjours avec mer et montagne, cela n'a pas pu se faire ?

Serge Morata: J'ai effectué des recherches pour des établissements plus près de la mer mais le prix du séjours était plus élevé et la formule 5 jours n'intéressait pas. Mais la question devra se poser car même si le village Vacances Lou Riouclar offre des conditions d'accueil tout à fait acceptable, le choix des activités et sortie restent quasiment les mêmes et les participants risquent de se lasser, d'autant plus que bon nombre d'entre eux étaient déjà présents l'an passé.

Stéphane Escafre: Il avait été évoqué le fait d'ouvrir le tournoi à d'autres ligues, cette solution a-t-elle été envisagée ?

Serge Morata: C'est un peu compliqué, il faut mettre un quota, on est également limité en nombre de chambre et si on a de nombreuses réservations par des participants hors ligue on risque de refuser des participants de PACA par manque de chambre, ce qui serait dommageable. Je dois faire un point sur les réservations avec la direction du Village Vacances. Le championnat ligue vétérans PACA sera notre prochain chantier, et on aimerait s'appuyer sur les tournois vétérans organisés par les comités départementaux mais tous n'en ont pas.

Dominique Gaudé: Concernant les priorités aux participants de la ligue PACA il faut peut-être mettre une date limite et ensuite donner la possibilité aux autres ligues de participer.

Serge Morata: La date limite du 1er mai a été fixée pour l'inscription des participants ligue PACA et ensuite on l'ouvrira aux autres ligues sachant qu'il restera un peu moins d'un mois avant la date du séjour.

Vote sur le compte-rendu de la commission vétérans et séniors plus: le rapport est approuvé à l'unanimité.

8. Commission formation

Stéphane Escafre: Nous excusons l'absence de Christo Dimitrov pris par son activité professionnelle. La commission a beaucoup travaillé avec Denis Regaud pour la

formation des arbitres. La ligue accompagne les organisations de stages avec des aides financières déjà formatées. Deux stages DIFFE et DAFPE organisés à Salon et Marseille.

Vote sur le compte-rendu de la commission formation : le rapport est approuvé à l'unanimité.

9. Commission jeunes

Hervé Ribreau: L'année dernière on avait seulement 99 places pour 118 cette année en tenant compte uniquement des places qualificatives sans tenir en compte les qualifiés d'offices. Jusqu'à présent la commission jeunes se limitait qu'à l'organisation des Grands Prix de France, et des qualification en championnat de France. En phase départementale cette année les 6 départements ont organisés leur phase mais avec des organisations toutes différentes les unes des autres, c'est à dire par exemple le 05 et le 04 fusionnent leurs championnats, le 13 fait deux championnat séparés, le 83 font aussi un championnat mixte, pour le 84 par catégorie et séparés filles et garçons. Mais la Fédération souhaite unifier les championnats mixtes et féminins. Deuxièmement le mode de qualification entre les championnats départementaux et le Grand Prix de France Ligue ça nous a été demandé par le Comité Directeur et on veut faire un peu comme il se fait à Paris, non plus une qualification au prorata du nombre de licenciés de chaque département mais une qualification au nombre de points dans les championnats départementaux. Ça va être un sujet très brûlant car ça va entraîner beaucoup de modification notamment au niveau des championnats de ligue.

Stéphane Escafre: A été commandé à la commission jeunes de réfléchir à la faisabilité de ce changement. On est encore dans une étape de discussion.

Hervé Ribreau : C'est faisable si il y a un consensus sur l'organisation, parce que si on fait au mode de qualification à ce moment là ça va probablement changer les comportements dans tous les départements. Avant on regardait nos listes de licencié par catégorie et on pouvait constater que l'on avait pas beaucoup de places en championnat de ligue; nous dans le 06 finalement on n'a pas beaucoup de places qualificatives contrairement au Var ou aux Bouches-du-Rhône, sans parler du 04 ou 05 où il y a une spécificité géographique; mais si on passe au nombre de points on va s'organiser autrement. Dans le 13 on fera deux championnats, un pour les petites catégories et un autre pour les grandes catégories afin d'avoir un maximum de monde et un maximum de qualifiés.

Stéphane Escafre: En fait ce que tu mets en avant c'est qu'on risque de se retrouver avec des tournois plus gros, ce qui est à la fois bien parce que notre sport est populaire mais aussi difficile en terme d'organisation. Il y a une balance et un équilibre à trouver.

Hervé Ribreau: Après ça dépend, est-ce que le nombre de participants au championnat PACA va augmenter dans de grosse proportion ou pas ? Si par exemple on double les effectifs pour passer à 400 joueurs, il va être compliqué de trouver un organisateur et un lieu.

Henk Brongers: Le problème qui va se poser aussi c'est qu'on va proposer des cadences plus courtes. Dans le Var nous avons pour le moment fait des tournois pour les grandes catégories de 50mn plus 10s, mais ça ne sera plus possible parce qu'il faut jouer 9 rondes au lieu de 6. Je trouve que c'est un problème parce qu'au championnat de France les grands jouent à 1h30 et si on passe en cadence rapide c'est un monde totalement différent, on joue pour la masse mais pas pour la qualité. Et également il n'est pas possible de faire cela dans toutes les catégories, j'ai regardé les grilles dans les BdR et dans certaines catégories pour 9 rondes jouées c'est ridicule. Par exemple une grille de

12 personnes le numéro deux est exempt pour la dernière ronde ! Il vaut mieux faire un nombre pair de ronde plutôt qu'impair

Stéphane Escafre: Au niveau national on demande de faire des rapides pour les qualifications départementales et tu dis que tu fais du lent...

Hervé Ribreau: Si on fait des qualifications aux nombres de points il faut que tous les Comités départementaux aient la même formule sinon ce ne sera pas juste.

Laïneur Chazeau: Pour les bouches-du-Rhône on a un problème si je puis dire « de masse » parce que nous faisons des tournois avec 350 à 400 enfants. On a déjà essayé de regrouper les deux tournois de phases mais il faut maintenant aller dans le même sens pour qu'il y ait une équité sportive.

Stéphane Escafre: Une remarque sur ce qui a été dit tout à l'heure, Henk Brongers a tout à fait le droit de jouer en 50+10.

Marie-Paule Bartolo: de toute façon c'est le règlement fédéral national qui impose que dans la même ligue tous les règlements départementaux soient identiques.

Martine Bolla: Il est marqué que pour tous les départements d'une même zone interdépartementale il faut mettre en place un même système de qualification.

Hervé Ribreau: Alors on fait comment avec le 04 et le 05 ? Eux ne pourront pas au vu du nombre de joueurs qu'ils ont par catégorie. Il y a deux choses, le nombre de qualification aux championnats du Grand Prix de France et après il y a l'harmonisation des tournois au sein de la même ligue, c'est deux choses différentes. Déjà est-ce que deux départements peuvent fusionner et mettre en commun leurs qualifications ? Et ensuite si il n'y a pas un minimum de joueurs par catégorie on ne peut pas jouer en 9 rondes.

Martine Bolla: Ce qui dérangeait surtout c'est que la décision avait été prise pour le 04 et le 05 de qualifier les deux meilleurs, alors que Jordi Lopez voulait absolument qu'il n'y en ait qu'un de chaque si bien que tu peux qualifier le premier et le dernier parce que le premier est du 04 ou du 05 et le dernier du département opposé.

Stéphane Escafre: Pour des raisons évidentes que nous connaissons bien le 04 et le 05 peuvent être traités à part. En revanche 83,84,06 et 13 il faut harmoniser les qualifications.

Hervé Ribreau: Il faut que dans le comité directeur il y ait une mouture que l'on puisse travailler en commission jeunes.

Stéphane Escafre: Il serait bien de discuter avec tes collègues d'Ile de France parce qu'ils ont des qualifications importantes et ils utilisent ce système de qualification.

Hervé Ribreau: L'Ile de France a peut-être un volume de joueurs qui le permette et qui fait sens. Quelles sont les autres ligues qui mettent en place ce système par points ? Est-ce que l'Alsace ou le grand Est fait ça ?

Martine Bolla: Dans le règlement ils parlent partout de zone interdépartementale, est-ce que l'idée ne serait peut-être pas de revenir sur des zones interdépartementale ?

Hervé Ribreau: Autre chose pour l'organisation du Grand Prix de France 2024, et vu qu'on risque de changer le règlement, on a pas de cahier des charges à proposer. Parce que si les effectifs changent pour l'organisateur c'est plus du tout la même organisation ! Alors peut-on quand même faire un appel à candidature sans cahier des charges ?

Stéphane Escafre: On peut aussi décider que pour la prochaine saison on ne change pas et que la commission jeunes a un an de plus pour réfléchir à un système.

Hervé Ribreau: On peut arriver en 3 mois à modifier le règlement.

Jean-Marc Chauvet: Dans tous les cas il faudra trouver un mode de qualification unique. Que ce soit par points ou mixte.

Martine Bolla : Il faudra surtout qu'il y ait un règlement avant les championnats départementaux contrairement à cette année.

Hervé Ribreau: Dernière chose aussi dans mon rapport, j'avais émis l'idée de remettre en valeur le titre de champion de ligue. Mon idée serait de remettre en place un championnat de ligue, et c'est vrai que c'était beaucoup plus facile à faire du temps des ZID que de la ligue PACA, mais il faudrait aussi y rajouter un stage d'entraînement, une soixantaine de joueurs sur un week-end serait concernés.

Michel Bizat: Cette compétition existait il y a quelques années auparavant et si c'est tombé en désuétude c'est parce qu'il y a eu une perte d'attractivité en compétition, qu'elle était tardive dans la saison et qu'elle ne qualifiait pour rien par la suite.

Hervé Ribreau: Bien sûr ! mais il n'y a pas aujourd'hui de titre de champion de ligue, alors soit on change les Grands Prix de France l'année prochaine en discernant un titre de champion de ligue soit on remet le titre.

Stéphane Escafre: J'aime bien ton idée surtout parce qu'elle est couplée avec un stage de formation.

Vote sur le compte-rendu de la commission jeunes : 1 abstention (Martine Bolla + pouvoir, et Dominique Gaude)

Martine Bolla: Au sujet de Chessmate, dans le rapport du 25 juin 2022 il y a eu une proposition d'intégrer officiellement Chessmate, et cela avait été approuvé à l'unanimité qu'est-ce qui a changé depuis ? Et pourquoi il n'y a pas eu d'équipe Chessmate de la ligue ?

Stéphane Escafre: Parce que cela n'avait pas été budgétisé, ça coûtait énormément d'argent on avait pas prévu de dépenser autant.

Hervé Ribreau: le problème de Chessmate c'est aussi le choix de leur date lors d'une nationale jeunes.

Michel Bizat: Il y avait surtout une autre raison c'était aussi les conditions de sélection. Se retrouvaient à participer à cette compétition les 25ème niveaux de la ligue et puis au début ça coûtait rien du tout et puis d'un coup cash ça changeait tout.

Hervé Ribreau: Il y a aussi avec Chessmate la question des responsabilités. En 2020 ils sont partis en Russie et ils sont restés bloqués pendant des jours. Est-ce qu'on est couvert au niveau des responsabilités en envoyant une équipe PACA c'est pas clair du tout !

Martine Bolla: C'est dommage de ne pas avoir réfléchi à tout cela avant que ce ne soit approuvé à l'unanimité ! Et qu'est-il prévu pour la suite ? Sortez-vous de Chessmate ?

Stéphane Escafre: On pourrait soumettre ça au vote: Est-on d'accord de privilégier les compétitions officielles comme ECU, Union européenne, FIDE plutôt que Chessmate ?

Vote sur le fait de quitter l'association Chessmate : 4 abstentions, (Martine Bolla + pouvoir; Henk Brongers; Quentin Massardo, Jean-Michel Rapaire)

Le Président de la Ligue PACA Échecs clôture l'Assemblée Générale.

Aubagne, le 26 juin 2023.

Le Secrétaire
Serge Morata

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Morata', written on a light-colored background.

1